

DÉLÉGATION TERRITORIALE DE LA VENDÉE
Sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement

Dossier suivi par : Valérie VINCENT
Tél. : 02 72 01 57 41
Mél. : ars-dt85-sspe@ars.sante.fr

**Direction Départementale des Territoires et de
la Mer de la Vendée**
19 rue Montesquieu
BP 60827
85021 LA ROCHE SUR YON

La Roche sur Yon, le

08 FEV. 2018

Objet : dossier PC 085 191 17 Y0206
Réf : 18PC02
P.J : /

Par courrier du 18 janvier dernier vous m'avez transmis, pour examen et avis, la demande de permis de construire une centrale photovoltaïque au sol par VENDEE ENERGIE, sur le site de l'ancienne décharge de déchets inertes au lieu-dit « Sainte Anne » sur le territoire communal de LA ROCHE SUR YON.

De l'examen technique de l'étude d'impact jointe au dossier, je n'ai pas de remarque d'ordre sanitaire à formuler.

En conséquence, j'émetts un avis favorable à la concrétisation du projet.



P/ Le délégué territorial et par délégation,
Le responsable du département sécurité sanitaire
des personnes et de l'environnement,



Jean-Marc DI GUARDIA